



Recensement des goélands nicheurs sur les toits de la ville de Trouville-sur-Mer en 2021

(Calvados)

Franck MOREL

**Étude réalisée par le
Groupe ornithologique normand (GONm)**
Siège social : Université de Caen
Adresse : 181 rue d'Auge 14000 Caen

**à la demande de la
ville de Trouville-sur-Mer**

Septembre 2021

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
I - INTRODUCTION.....	3
II - DESCRIPTION DES TROIS ESPÈCES DE GOÉLANDS NICHANT RÉGULIÈREMENT SUR LES VILLES CÔTIÈRES EN NORMANDIE.....	3
III - RÉSULTATS DES RECENSEMENTS DE 2021 ET COMPARAISON AVEC LES ANNÉES ANTÉRIEURES	5
IV - NICHÉES OBSERVÉES EN 2021 ET RAPPEL DES OBSERVATIONS DES ANNÉES 2010 À 2020.....	7
V - NOMBRE DE COUPLES AYANT NICHÉ SUR LA VILLE EN 2021 ET COMPARAISON AVEC LES ANNÉES ANTÉRIEURES.....	10
VI - CONCLUSION.....	12
VII - BIBLIOGRAPHIE.....	12

Correction : Philippe Gachet et Alain Barrier

I - Introduction

La ville de Trouville-sur-Mer, souhaitant connaître l'évolution du nombre de goélands nichant sur sa commune, a chargé le Groupe ornithologique normand (GONm) d'effectuer des décomptes des goélands nichant sur l'ensemble de la ville lors des printemps 2005 à 2008.

En 2009, aucun recensement n'a été effectué.

Entre 2010 et 2019, la ville de Trouville-sur-Mer a obtenu l'autorisation de traiter les œufs de goéland argenté et a demandé au GONm d'effectuer le suivi de ces opérations en tant qu'organisme de protection de la nature. En 2015, la campagne a été effectuée à titre expérimental avec un drone, concernant seulement une quarantaine de nids. En 2016, la stérilisation des œufs n'a pas concerné l'ensemble de la ville, mais seulement les bâtiments communaux et ceux de quelques particuliers ou des immeubles gérés par des agences qui en ont fait la demande auprès de la mairie. Entre 2017 et 2019, la stérilisation a été plus étendue.

En 2020, avec l'épidémie de COVID 19, la ville de Trouville-sur-Mer a préféré ne pas mettre en place de stérilisation des œufs de goéland. Elle a tout de même missionné le GONm pour recenser les couples nichant sur les différents secteurs de la ville mais aussi pour répertorier les nichées, afin d'obtenir des informations sur la reproduction des goélands.

En 2021, une nouvelle campagne de stérilisation des œufs de goéland argenté a été menée et le GONm a de nouveau été missionné pour effectuer les décomptes des couples et nichées de goéland argenté et pour localiser précisément les nids des goélands marin et brun afin qu'ils ne soient pas traités.

Le GONm a effectué le décompte des goélands nicheurs le 11 mai et le 3 juin 2021 en localisant précisément les goélands marins avant les deux passages de traitement des œufs. Le décompte des nichées a eu lieu les 25 et 28 juin 2021.

Comme en 2019 et 2020, un point d'observation a été supprimé car l'accès à la résidence le Drakkar n'a pas été possible. Comme les années précédentes, une personne des services techniques de la ville de Trouville-sur-Mer a facilité l'accès de l'observateur du GONm au point d'observation situé sur un immeuble en bordure de la Touques.

II - Description des trois espèces de goélands nichant régulièrement sur les villes côtières en Normandie

Les « grands » goélands sont tous protégés par la législation française par :

[Arrêté ministériel du 29 octobre 2009](#) fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.

🕒 [Art. L 411-1et s.](#) du code de l'environnement : les espèces protégées bénéficient d'une protection renforcée (interdiction de détruire nids, œufs, de mutiler, de vendre ou de perturber intentionnellement...)

🕒 Sanctions pour atteinte à une espèce protégée : [L. 415-3 à L. 415-5](#) CE (délict) et pour perturbation intentionnelle : [R. 415-1 CE](#) (contravention).

Conformément à la loi, la destruction d'un nid de goéland, des œufs, des poussins ou des adultes est donc passible d'un an d'emprisonnement et de 150 000 € d'amende.

En Normandie, des dérogations sont accordées depuis plusieurs années à certaines villes pour qu'elles puissent mettre en place la stérilisation des œufs de goéland argenté afin de diminuer les gênes pour les habitants.

Le goéland argenté est l'espèce la plus commune :

Longueur : 55-60 cm Envergure : 120-140 cm Poids : ± 1 kg

Ailes : gris clair à pointes noires et blanches Pattes : couleur chair

Il est considéré comme « quasi-menacé » dans la liste rouge nationale des nicheurs (UICN, 2016) et comme « vulnérable » dans la liste rouge régionale (Debout, 2016). C'est la seule espèce dont l'arrêté délivré par la DREAL autorise la stérilisation des œufs. Contrairement à une opinion couramment répandue, cette espèce n'est pas en progression mais en régression. En effet, la population nicheuse en France, estimée entre 53000 et 56000 couples en 2012 a diminué de 30% par rapport à celle de 1999 (Issa & Muller, 2015). Elle a également nettement régressé en Normandie où la progression des nicheurs urbains ne compense pas la baisse importante sur les sites naturels (Debout, 2013).



Photo de goéland argenté (Gilles Le Guillou)

Le goéland brun :

Longueur : 48-56 cm. Envergure : 117-130 cm

Poids : ± 900 g

Ailes ; gris foncé Pattes jaunes

Il est considéré comme en danger dans la liste rouge régionale (Debout, *op. cit.*). Un peu plus de 1200 couples nichaient en Normandie en 2012 (Debout, *op. cit.*)



Photo de goéland brun (Tony Le Huu Nghia)

Le goéland marin (le plus gros des trois)

Longueur : 60-75 cm. Envergure : 145-165 cm

Poids : $\pm 1,6$ kg

Ailes : noires Pattes : couleur chair pâle

La population nicheuse de goéland marin est en progression en Normandie avec une population d'au moins 1740 couples en 2012 (Debout, *op. cit.*). C'est un prédateur régulier des nids des autres espèces de goéland, sa présence peut donc conduire à la régression des autres goélands à sa proximité.



Photo de goéland marin (Gilles Le Guillou)

III - Résultats des recensements de 2021 et comparaison avec les années antérieures

En considérant les décomptes des mois de mai et juin 2021, nous avons observé à partir des points hauts et des parcours effectués dans les rues :

- 239 nids de goéland argenté et au moins 68 autres couples nicheurs potentiels (oiseaux isolés ou en couples *a priori* cantonnés, mais sans observation de nids à partir des points d'observation) ;
- 11 nids de goéland marin et un autre couple potentiel.

Le tableau 1 et les figures 1 et 2 présentent le nombre de couples recensés à partir de différents points sur la ville de Trouville-de-Mer pour les seize années suivies. Rappelons qu'il est impossible d'observer tous les nids à partir de quelques points hauts et de parcours dans les rues, car certains se trouvent dans des angles morts ou sont cachés derrière des murets, cheminées, ou relevés d'acrotères. C'est pourquoi nous ajoutons les autres couples nicheurs potentiels pour lesquels nous n'avons pas pu observer de nid.

Les décomptes effectués à partir des mêmes points d'observation permettent de connaître l'évolution de la population d'une année à l'autre, mais pas d'obtenir un décompte totalement exhaustif ; la population est donc sous-estimée. L'impossibilité d'accéder à la Résidence du Drakkar en 2019, 2020 et 2021 a pu conduire à accroître cette sous-estimation, même si nous avons multiplié les points d'observations à partir du sol pour compenser ce manque.

Tableau 1 : nombre de couples de goélands argenté et marins recensé sur la ville entre 2005 et 2021

Années	Nombre de couples de goéland argenté	Nombre de couples de goéland marin	Nombre de couples de goéland brun
2005	114 à 124	2	0
2006	130 à 135	2	0
2007	140 à 153	1 à 3	0
2008	144 à 154	4	0
2010	166 à 211	5	1
2011	206 à 258	6	0
2012	254 à 350	6	0
2013	307 à 347	7	0
2014	292 à 342	7 ou 8	0
2015	208 à 279	6 à 8	0
2016	231 à 314	6 à 9	1
2017	251 à 317	7 à 16	0
2018	223 à 324	9 ou 10	0
2019	209 à 268	8 à 11	0
2020	194 à 266	9 à 12	0
2021	239 à 307	11 ou 12	0

Le goéland brun a tenté de nicher en 2010, mais a subi un échec. En 2016 un couple a également été présent durant toute la période de reproduction sans que nous n'ayons pu observer de nid. L'espèce n'était pas présente de 2017 à 2021.

Après trois années de diminution entre 2018 et 2020, la **population nicheuse certaine** de goéland argenté recensée par le GONm (observation de nids ou de poussins) **a connu une progression de 23 % entre 2020 et 2021. Le nombre de nicheurs certains de 2021 est le cinquième plus important de la période suivie** après ceux de 2012, 2013, 2014 et 2017.

Concernant l'**effectif maximum** de goéland argenté (en considérant les couples pour lesquels nous n'avons pas pu observer de nids), de 2012 à 2018 il fluctuait dans une fourchette de l'ordre de 300 à 350 couples. Il était plus faible en 2019 et 2020 (un peu moins

de 270) mais retrouve en 2021 un niveau d'un peu plus de 300 couples. Le plus fort accroissement s'est produit entre 2005 et 2012, depuis nous observons plutôt une diminution.

Il est probable que les effectifs de 2005 à 2010 soient un peu sous-estimés par rapport aux suivants, car deux nouveaux points d'observation sont utilisés depuis 2011.

Figure 1 : Nombre de nids et de couples de goéland argenté recensés depuis 2005

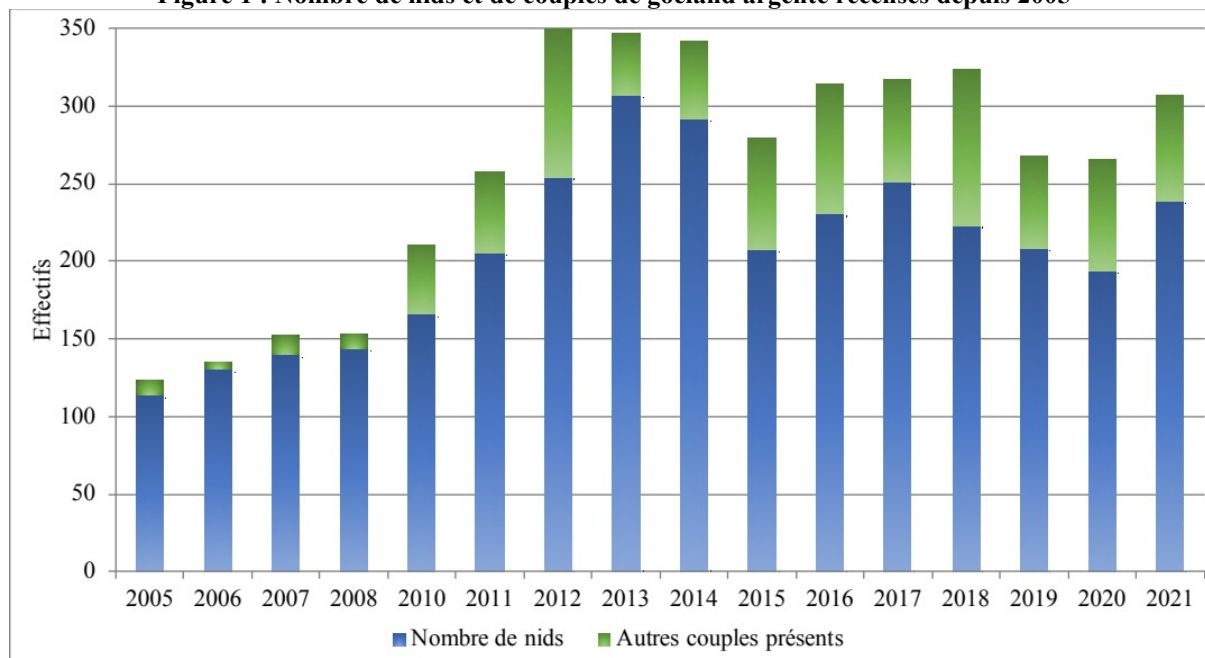
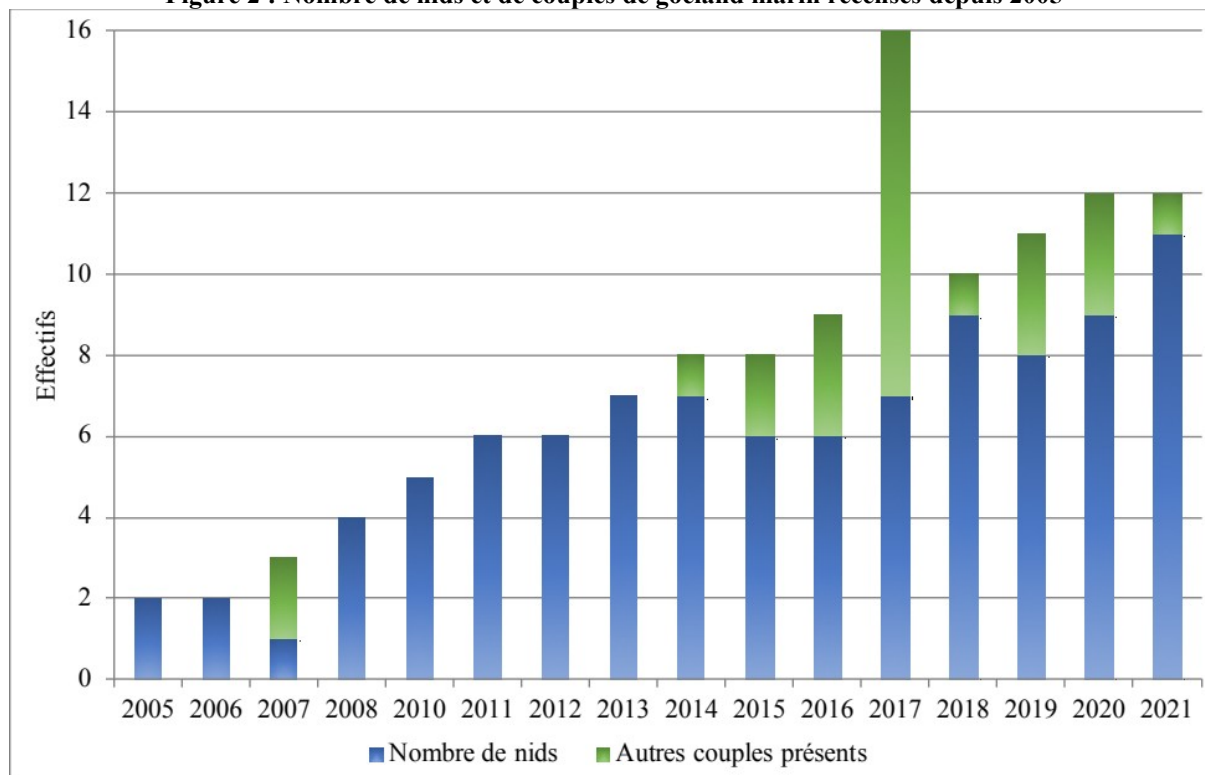


Figure 2 : Nombre de nids et de couples de goéland marin recensés depuis 2005

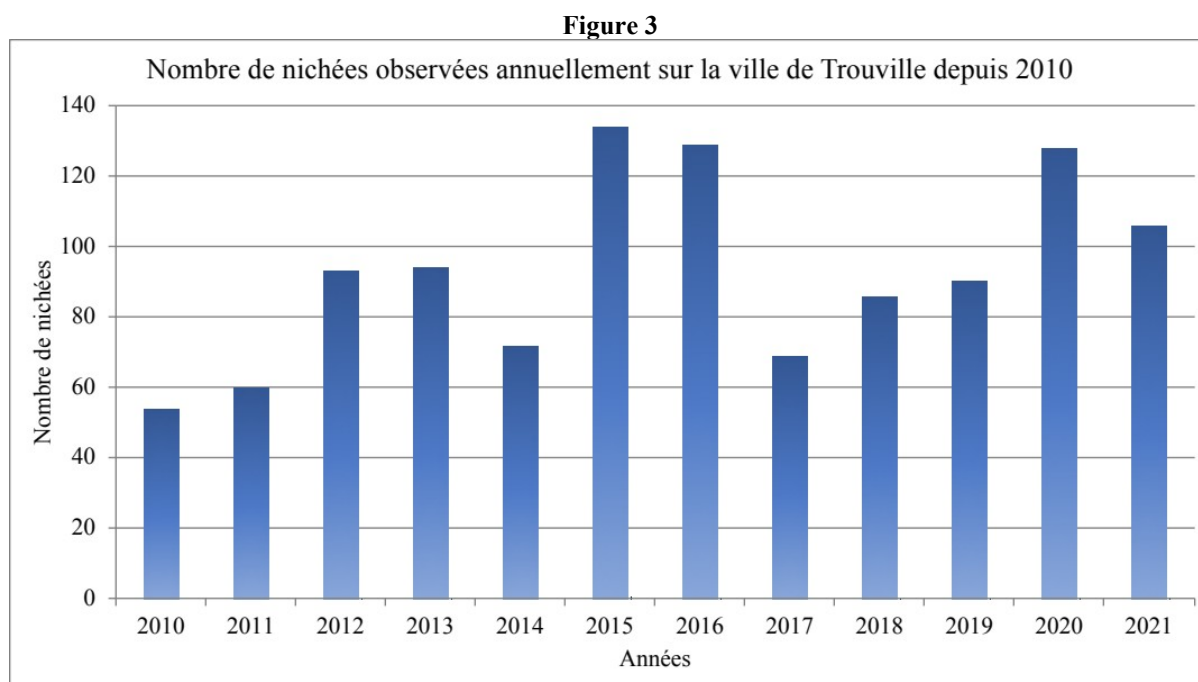


Le nombre de couples de goéland marin est passé de 2 en 2005 à un minimum de 8 ou 9 nids entre 2018 et 2020 ; il avait atteint un pic en 2017 avec 7 nids et 9 autres couples (mais certains de ces couples n'avaient peut-être pas réellement niché cette année-là). Avec 11 nids

recensés en 2021, ce pic est de nouveau dépassé. L'espèce progresse également sur d'autres villes normandes.

IV - Nichées observées en 2021 et rappel des observations des années 2010 à 2020

La figure 3 présente le nombre de nichées observées par le GONm chaque année depuis 2010. Ces effectifs correspondent à des minima puisqu'il est impossible d'observer toutes les nichées à partir des points d'observation en seulement une journée.



Nous avons observé 106 nichées de goéland argenté en 2021, soit un effectif inférieur à ceux de 2015 (134) et 2016 (129), deux années où très peu de nids avaient été traités (respectivement 45 et 26) et à celui de 128 en 2020, année où il n'y a pas eu de traitement des œufs. Ces trois années où la stérilisation des œufs a été faible ou nulle, totalisent logiquement plus de nichées que les années où elle a été plus importante.

C'est en 2010 et 2011 que le nombre de nichées avait été le moins important (moins de 60 nichées).

L'effectif de 2021 est supérieur de 14 % par rapport à la moyenne des douze années (93).

Rappelons qu'en 2017, les fortes chaleurs qui avaient eu lieu durant la période de reproduction (pic de la canicule du 19 au 22 juin) avaient certainement entraîné la mort de plusieurs poussins avant que nous ne puissions les observer fin juin ; le nombre de nichées a donc été probablement sous-estimé cette année-là.

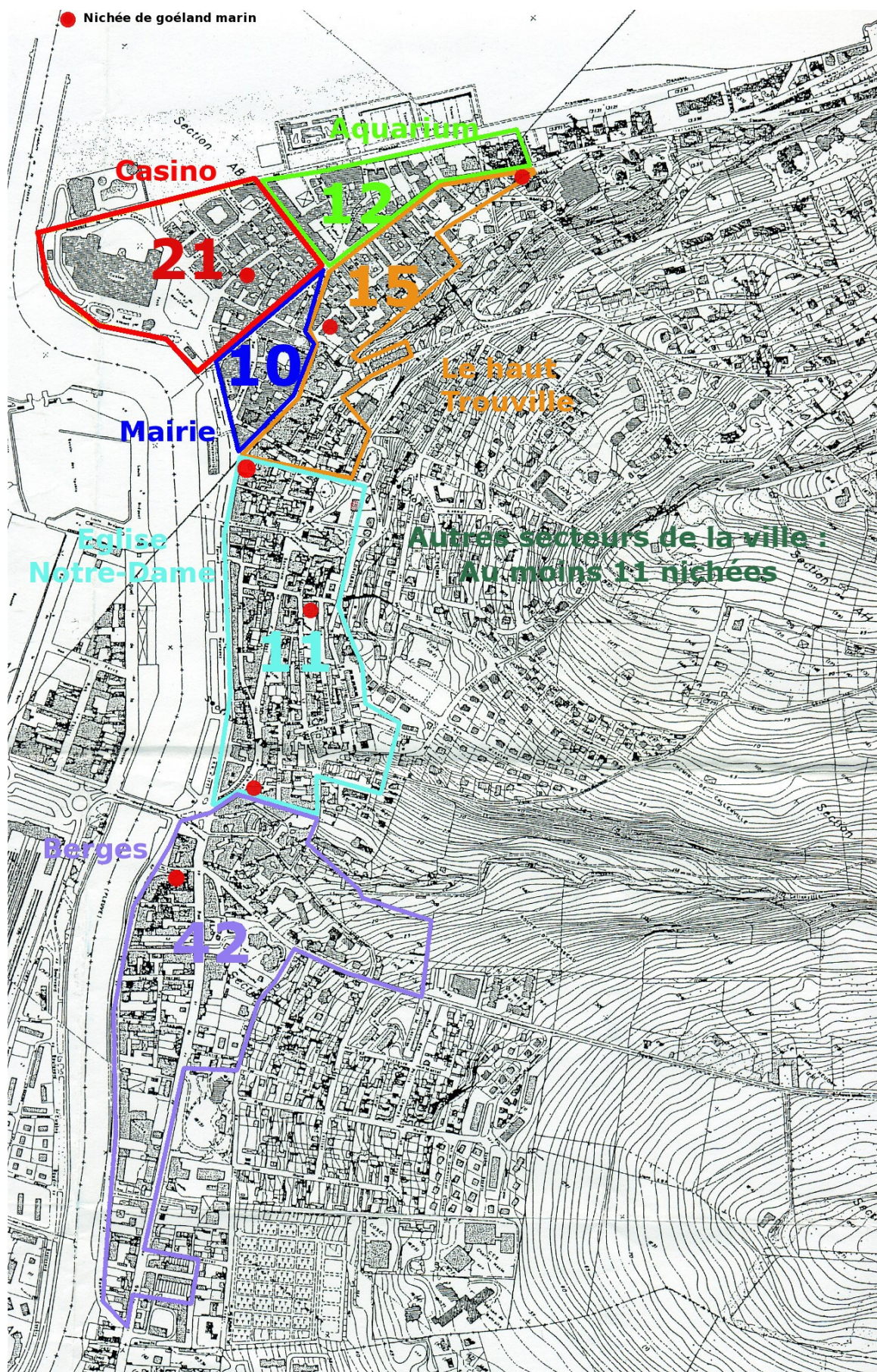
En 2021, au moins sept nichées de goéland marin (sur les onze nids repérés) ont également été observées. La cause des échecs des autres couples est inconnue. Précisons que jusqu'en 2018 nous accédions sur le toit de l'immeuble le Drakkar où un couple de goéland marin niche depuis plusieurs années, mais nous n'avons pas pu y accéder cette année. Le couple y était encore présent cette année, mais il est difficile d'observer depuis le sol s'il y avait ou pas des poussins sur cet immeuble. Les œufs du nid de l'immeuble Alicia, où nous montons pour faire les observations, semblent avoir été détruits. Il y avait des travaux au niveau de cet immeuble avec un échafaudage qui montait jusqu'en haut, il n'est pas totalement impossible que ces œufs aient été détruits par les ouvriers, mais nous ne pouvons pas le prouver.

En comparant les adresses où des nichées ont été observées par la société EMPG lors du traitement des œufs et les observations de nichées faites par le GONm, nous pouvons ajouter 16 nichées observées par EMPG qui ne l'ont pas été par le GONm. **Au total il y a donc eu au minimum 122 nichées** sur l'ensemble de la ville en 2021.

La carte 1 présente le nombre de nichées de goéland argenté par secteur en 2021. Elle a été établie à partir des observations du GONm complétées de celles de la société EMPG à des adresses où le GONm n'avait pas observé de poussin.

Les localisations précises des sept nichées de goéland marin figurent également sur cette carte.

Carte 1 : Nombre de nichées de goéland argenté par secteur et localisation des nichées de goéland marin en 2021

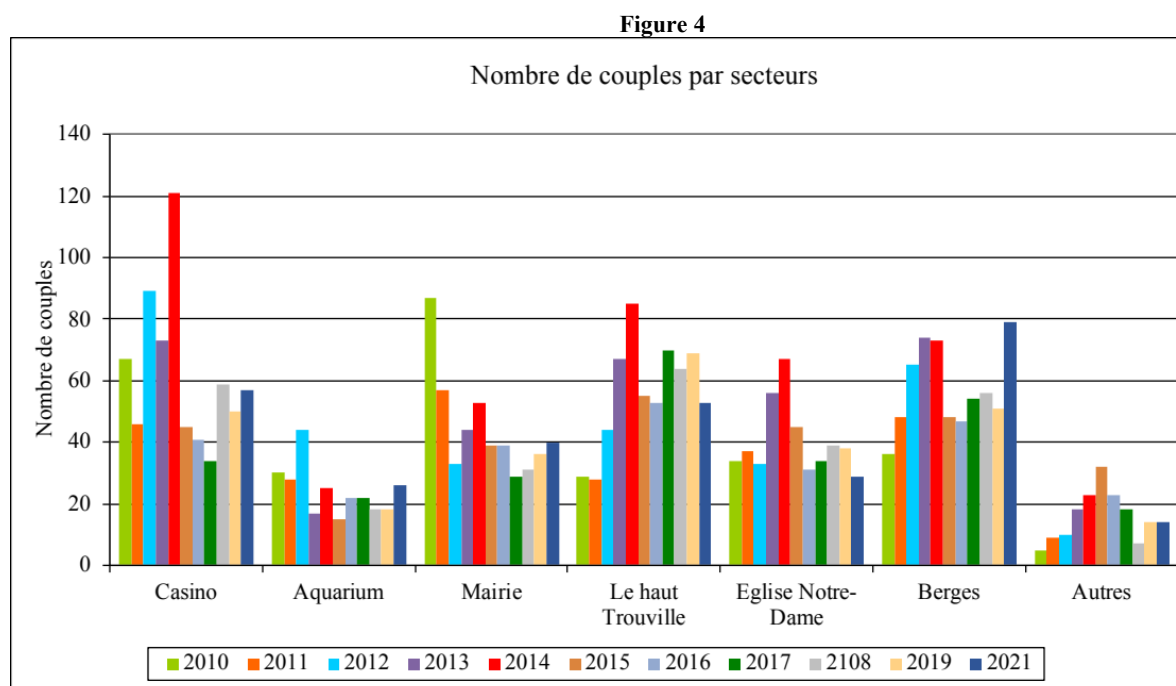


V - Nombre de couples ayant niché sur la ville en 2021 et comparaison avec les années antérieures

En 2021, 155 nids avec œufs ont été traités par le laboratoire EMPG, effectif inférieur à ceux de 2019 (182) et de 2018 (188), comparable à celui de 2017 (150) et très nettement supérieur à celui de 2016, année où seulement 45 nids l'avaient été car le traitement n'avait été que ponctuel. En 2020, aucun nid n'avait été traité. Ces 155 nids de goéland argenté traités avant éclosion correspondent à 50 ou 65 % des nids ou couples comptés par le GONm, proportion assez comparable à celle de 2017 (47 à 60 %), inférieure à celles de 2019 (68 à 87 %) et 2018 (58 à 84 %) et très nettement supérieure aux 14 à 18 % traités en 2016 ou aux 9 % de 2015. Les proportions de nids traités entre 2010 et 2014 (de 69 à 84 %) étaient comparables à celles de 2018 et 2019.

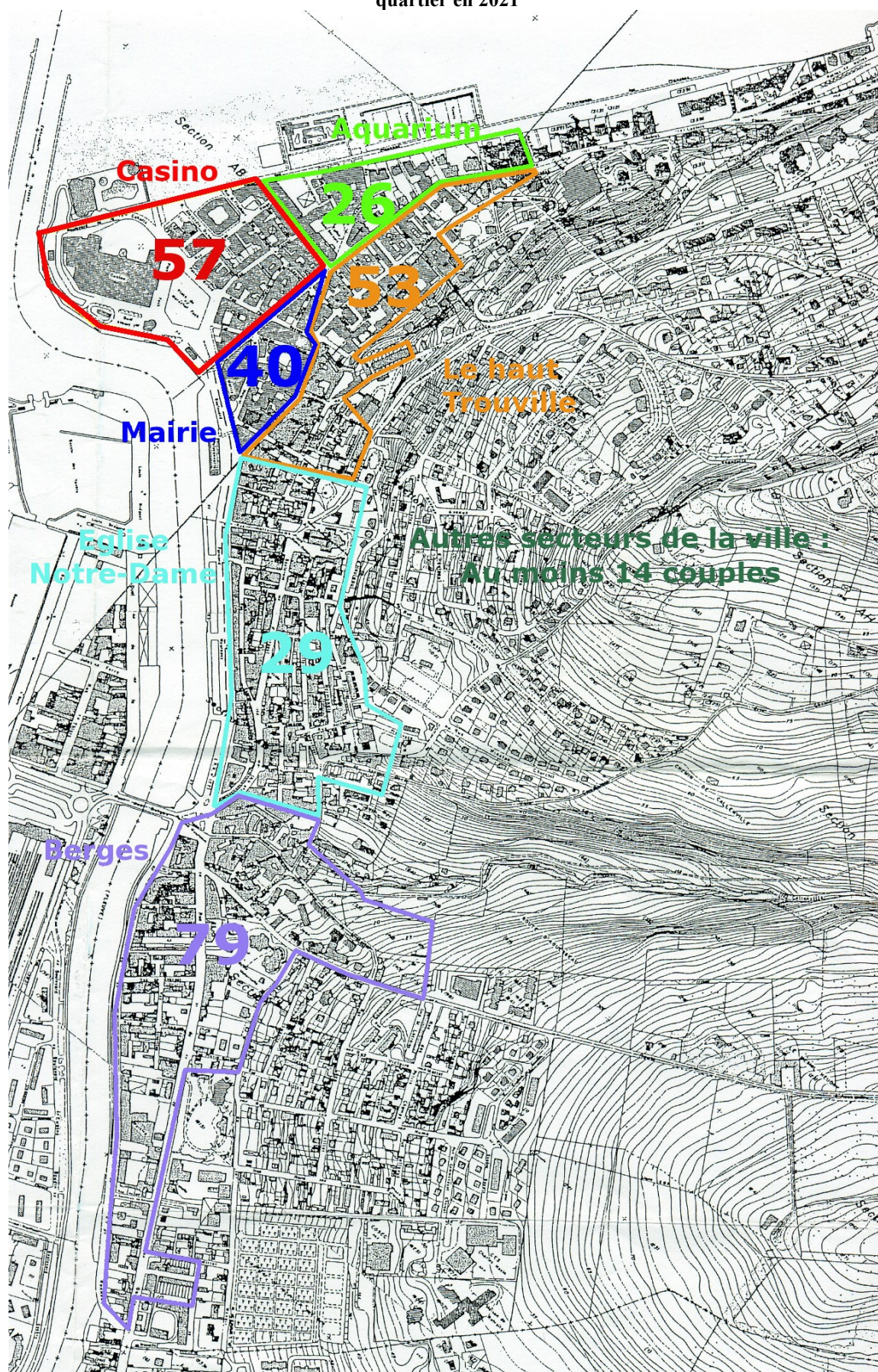
Si l'on ajoute le nombre de nids traités ou les nouvelles nichées observées par le laboratoire EMPG et le nombre de nichées et nids supplémentaires observés par le GONm, **la population nicheuse certaine était d'au moins 298 couples en 2021**. Cet effectif doit être légèrement inférieur au nombre réel de couples nicheurs car il est impossible d'observer tous les poussins en une journée, certains pouvant être cachés ou situés dans des angles morts. La carte 2 présente le nombre minimum de couples nicheurs certains de goéland argenté en 2021 dans les différents quartiers. **Cet effectif est proche des 307 couples nicheurs certains ou probables recensés par le GONm à partir des points d'observation.**

La figure 4 présente une comparaison du nombre de couples nicheurs certains (nombre de nids traités + nombre de nichées + nids supplémentaires observés notamment hors secteurs) par secteur entre 2010 et 2021. Les données de stérilisation de 2015, 2016 et 2020 n'ont pas pu être considérées car elles n'étaient que ponctuelles ou absentes (en 2020).



Il semble y avoir des déplacements d'un secteur à l'autre selon les années et il est difficile de définir les tendances d'évolution sur chaque secteur. Nous observons simplement que le « Haut de Trouville » semble plus exploité qu'au début des années 2010, ce qui semble également le cas pour « les berges ». À l'opposé, les secteurs de la Mairie et de l'Aquarium semblent plutôt moins exploités. Les quartiers situés en dehors des six secteurs bien délimités (« Autres ») accueillent des densités moins importantes que les secteurs traités plus systématiquement.

Carte 2 : nombre minimum de couples nicheurs certains (nids ou nichées observés) de goéland argenté par quartier en 2021



VI - Conclusion

D'après les recensements effectués à partir des points d'observation, 307 couples de goéland argenté avec au moins 239 nids étaient présents sur la ville de Trouville-sur-Mer en 2021. De 2012 à 2018 le nombre de couples avait fluctué dans une fourchette de l'ordre de 300 à 350 couples. Il était plus faible en 2019 et 2020 (un peu moins de 270) pour retrouver en 2021 un niveau d'un peu plus de 300 couples. Le plus fort accroissement s'est produit entre 2005 et 2012 et depuis nous observons plutôt une diminution.

En considérant à la fois les données du GONm et celles de la société EMPG qui a traité les œufs nous arrivons à une population nicheuse certaine de 298 couples en 2021, effectif probablement un peu sous-estimé et qui correspond aux 307 couples recensés par le GONm à partir des points d'observation.

Si la ville reconduit des opérations de stérilisation des œufs de goéland argenté, il faudra absolument prévoir, comme précédemment, un repérage des goélands strictement protégés (les goélands marin et brun) avant chaque passage de traitement des œufs de goéland argenté afin qu'ils puissent être préservés. Lors de ces deux repérages, un décompte des goélands argentés sera également effectué afin de connaître l'évolution de la population par rapport aux années précédentes.

Afin de connaître le nombre de couples de goéland argenté ayant produit des poussins et pour savoir si les goélands marin et brun ont bien été préservés, un suivi sera nécessaire à la fin du mois de juin ou au début du mois de juillet. Ce décompte des nichées permet également d'affiner l'estimation du nombre de couples ayant niché.

Lors des décomptes, l'utilisation de photographies aériennes, comme ce fut le cas de 2012 à 2021, facilite la localisation des nids.

VII - Bibliographie

- DEBOUT G. (2016) - Liste rouge des oiseaux de Normandie / GONm
 DEBOUT, G. (2013) - Oiseaux marins nicheurs de Normandie : Bilan d'un demi-siècle de recensements. Le Cormoran n°78 : 67 - 78.
 ISSA N. & MULLER Y. coord. (2015) - Atlas des oiseaux de la France métropolitaine. Nidification et présence hivernale. LPO/SEOF/MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris, 1408 p.
 UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS (2016) - La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de France métropolitaine. Paris, France